

LA

Graines de Famille

CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 7.

Cap Rouge, Mai 1876.

No. 7.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : M. L'ABBÉ PROVANCHER.

LE MOIS DE MARIE.

(Suite.)

SEIZIÈME JOUR.

MARIE REINE DU CIEL ET DE LA TERRE.

Regina sanctorum omnium.
Reine de tous les saints.

LITANIES.

Comme le proclame l'Eglise, Marie a été couronnée Reine des hommes dont elle est la mère, Reine des anges qu'elle surpasse en grandeurs et en puissance, et Reine de tous les saints dont elle est la tête. Mais si toutes les grâces passent par les mains de Marie, il faut donc que les saints s'adressent à elle pour nous obtenir les faveurs que nous leur demandons? Bien qu'il n'y ait rien de décidé par l'Eglise à cet égard, St. Liguori trouve que ce langage n'a pour lui rien d'étrange. S. Anselme, S. Bonaventure, S. Bernard, Suarez etc. ont soutenu la même opinion. Vainement, dit S. Bernard, demanderait-on quelque grâce aux saints, si Marie ne s'employait pour l'obtenir. De même que toutes les suppliques des favoris de Pharaon ne recevaient d'autre réponse, lorsqu'ils sollicitaient quelque faveur, que celle-ci: "Allez à Joseph;" de même les demandes des saints sont toutes renvoyées à leur reine, à Marie, la dispensatrice des grâces. Marie dit S. Bonaventure, lorsqu'elle reçoit nos suppliques, en sa qualité de reine des anges et des saints, leur commande de l'accompagner tous ensemble auprès du trône de Dieu, et d'unir leurs supplications aux siennes.